Vous avez suivi la loi sur le travail le dimanche ?
Extrait du Démocratie & Socialisme
http://www.democratie-socialisme.fr
Vous avez suivi la loi sur le
travail le dimanche?
- Social -

Date de mise en ligne : samedi 25 juillet 2009

Démocratie & Socialisme

Vous avez suivi la loi sur le travail le dimanche?

Il s'agit, comme vous l'avez compris, de faire travailler des femmes et des jeunes pauvres et précaires le dimanche... Il s'agit d'un vandalisme social pour détruire les liens sociaux partout, dans les cités, dans les familles, dans la vie citoyenne... Il s'agit de remplacer la société du loisir par la société du caddie... Il s'agit de fabriquer du chômage... le lundi ! Il s'agit de favoriser la grande distribution et de faire fermer les commerces de proximité...

Mais pas seulement : Sarkozy, Chatel, Bertrand, Maillé, ont appâté le « gogo » en prétendant que la loi prévoirait que le dimanche devienne payé double et accompagné d'un repos compensateur c'est-à-dire payé triple. Seuls les naïfs pouvaient croire cela.

Les dernières moutures du texte précisent que ce ne sera pas le cas :

- dans les communes touristiques (sic) (attention elles seront distinctes des « zones touristiques »)
- dans l'ameublement (sic) (et d'autres branches comparables, le bricolage...)
- dans les lieux déjà dits de consommation d'usage les week-ends (sic). C'est-à-dire que là où il y avait déjà ouverture il n'y aura pas de doublement, ni de repos compensateur, ce sera... « négocié »!

Nous le disions ici : la banalisation du travail du dimanche se traduira par une banalisation du salaire du dimanche, sans majoration, sans avantage, ni repos compensateur. Les quelques salariés abusés, comme à Plan de campagne qui croyaient y voir un gain sont tombés dans le piège, l'ouverture généralisée du dimanche se traduira par des salaires ordinaires le dimanche ! S'il n'y a plus « d'exceptionnalité » pourquoi payer plus en effet ?

Et des détails que Martine Billard, députée verte de Paris n'a pas manqué de dénoncer et de combattre : il y aura trois cas particuliers, Paris, Lyon et Marseille. Ce serait les maires qui trancheraient... Hé oui, mais à Paris, le texte ne dit pas cela, ce sera le Préfet.

Allez : Paris, ville touristique sera ouverte le dimanche avec des caissières, femmes, jeunes pauvres et précaires. Et même les petits commerces de la rue des Francs-Bourgeois verront leur clientèle happée par le Forum des Halles au coeur des métros et RER. Comme me l'a dit le député UMP Maillé, à la télévision sur CAP 24 : « Moi, je ne suis pas parisien ».